

AGRICULTURE

« C'est une crise de la surproduction »

Marie-Sophie Lesne, vice-présidente en charge de l'agriculture au conseil régional, dresse un état des lieux préoccupant et questionne l'avenir d'une profession aujourd'hui en détresse.

► Comment se porte l'agriculture, dans la région ?

Elle n'est pas en bonne santé. À la crise de l'élevage s'est ajoutée celle des récoltes, qu'on espère passagère. Le prix du lait est toujours bas. Et beaucoup d'agriculteurs polyculteurs sont très mal. Certains éleveurs ne vivent de rien. Il faut prendre leurs difficultés en considération. Les gros exploitants vont passer une mauvaise année, mais je veux croire qu'ils auront les capacités de résister. On va avoir du mal à intervenir pour sauver tout le monde. Certains ne vont pas survivre, d'autres devront être soutenus dans leur trésorerie...

► La Région a-t-elle débloqué des fonds lors de la crise des éleveurs ?

Oui, de l'ordre de 4 millions d'euros (4 000 € par exploitation). C'est bien, mais ça ne résout rien. Nous avons également mis en place des audits gratuits, en partenariat avec la chambre d'agriculture. Certains exploitants doivent restructurer leur activité ou leur mode de production, même si ce n'est pas toujours facile à entendre. On a déjà 800 demandes.

► Comment expliquez-vous cet effondrement du système ?

Il y a eu plusieurs facteurs concomitants. Le ralentissement économique mondial, la baisse de consommation de la Chine, l'embargo russe et la fin des quotas en 2014. Cette crise, c'est une crise de la surproduction. Je me souviens, il y a



Marie-Sophie Lesne s'inquiète de l'état de l'agriculture dans la région, notamment de la baisse du prix du lait. Photo CHRISTOPHE LEBEVRE

deux ans, les éleveurs vendaient leur lait 380 € les 1 000 litres, au-delà de son coût de production (environ 30 à 32 centimes le litre). Six mois après, ça s'est effondré (260 € pour 1 000 litres actuellement).

► Que peut faire la Région ?

Nous avons surtout cette capacité à mettre tout le monde autour de la table et devons structurer les filières. L'État, lui, reste l'interlocu-

teur majeur de la profession. Mais par le biais de la politique agricole commune, la Région dispose de 267 millions d'euros sur la période 2014-2020, pour aider à la diversification, au verdissement ou au développement du bio, entre autres. Ma responsabilité première, c'est d'organiser la consommation complète de cette somme, via le plan de développement rural de la région.

► Comment cela se traduit-il ?

Par des appels à projets. Dès qu'il y a diversification, on subventionne. Un agriculteur qui souhaite passer en bio peut l'être jusqu'à 80 %. Idem pour le matériel de fenaison, ou celui qui permet d'utiliser moins d'intrants.

► Le bio est-il une solution ?

La consommation bio est en progression permanente et la tendance

ne va pas se démentir. Il faut aussi développer la production locale, qui permet de maintenir la valeur ajoutée dans la poche des agriculteurs. La clé, c'est la transformation. Celui qui produit ne vend pas assez cher, souvent à perte, et c'est un scandale. Celui qui transforme crée de la valeur ajoutée.

► Quelles sont les priorités, à la rentrée ?

Aujourd'hui, des groupes comme Lactalis font la pluie et le beau temps. Il faut agir sur le paysage coopératif et réfléchir à une labellisation. Un lait Hauts de France à l'herbe, lequel pourrait entrer dans un outil industriel qui appartienne aux agriculteurs. Un lait de qualité, rémunéré pour sa qualité. Si les exploitants maîtrisent mieux la transformation à grande échelle, ils verront leur rentabilité croître. Ils attendent de nous qu'on tente des choses.

► Une crise qui s'enlise...

L'été dernier, les agriculteurs sortaient les tracteurs et multipliaient les actions coup de poing pour alerter l'opinion des difficultés rencontrées. « Distorsion de la concurrence avec les pays étrangers, contraintes administratives... », fustigeait alors Jean-Christophe Rufin, éleveur à Mairieux et vice-président de la FDSEA. Un an plus tard, le prix du lait n'a pas franchement décollé, et dans les exploitations, c'est toujours la morosité qui prime.

MARIE DELATTRE HA VOIX DU NORD

ÉDUCATION**Vincent Stanek quitte le département**

Vincent Stanek, directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) de l'Aisne, a été nommé Dasen de l'Hérault. Arrivé en janvier 2015, il s'était rapproché de sa région d'origine, puisqu'il est né à Douai. Il aura accompagné la mise en place de l'éducation prioritaire dans cinq nouvelles zones créées dans l'Aisne. Cet agrégé de philosophie, spécialiste de Schopenhauer, et docteur ès lettres, a enseigné dans plusieurs universités avant de s'orienter vers une carrière plus administrative, au ministère tout d'abord, puis comme adjoint au Dasen du Val-de-Marne et du Dasen de la Nièvre. Le nom de son remplaçant n'est pas encore connu.



ADMINISTRATION

Luc Chapperon, nouveau secrétaire général de la sous-préfecture

Arrivé de Valenciennes, Luc Chapperon, 27 ans, managera 16 agents et secondera le sous-préfet. C'est son premier poste de secrétaire général.

Il y a 10 ans, il se voyait gérer des flux dans l'industrie. Finalement, il manage aujourd'hui les seize agents de la sous-préfecture de Soissons. Luc Chapperon, 27 ans, est le nouveau secrétaire général de la représentation de l'État dans l'arrondissement. Il a succédé début août à Laurence Prus, partie occuper de nouvelles fonctions à la préfecture de Laon.

Originaire du Nord, il se destinait pourtant aux métiers de la logistique après un bac technologique et un diplôme universitaire technologique (DUT) en qualité logistique industrielle et organisation. Une mauvaise orientation en réalité. « J'ai toujours eu un faible pour le droit. On ne m'en sentait pas capable car j'étais dans une filière technique. Ce n'était pas naturel d'aller en droit ». Après son DUT, avec un peu plus de maturité, il revient au droit public, motivé par son goût pour « l'action publique et la notion d'intérêt général ».

À l'époque, il était réserviste dans la gendarmerie et conseiller d'éducation dans un collège à Valenciennes.

Un début de carrière en Martinique

Après une licence et une maîtrise en droit, économie et gestion, mention administration publique à l'Institut de préparation à l'administration générale de Valenciennes, il obtient le concours de délégué au permis de conduire et à la sécurité routière. « J'ai occupé ses fonctions en Martinique pendant deux ans, j'encadrais les inspecteurs du permis de conduire et les commissions départementales de sécurité routière. Là-bas, les deux-roues sont beaucoup plus nombreux, avec une absence importante des équipements de sécurité... », détaille le fonctionnaire. Il va ensuite choisir des postes plus tournés vers le développement du territoire.

En 2013, il revient ainsi à Valenciennes comme référent territorial à la Direction départementale des territoires et de la mer sur le secteur de la communauté d'agglomération de la porte du Hainaut (CAPH), un territoire de 46 communes et 140 000 habitants. « J'étais la porte d'entrée de



Luc Chapperon, 27 ans, a une licence et une maîtrise en droit, économie et gestion.

l'État pour la CAPH. Mon boulot, c'était d'accompagner les projets du territoire dans toutes les procédures qui concernaient les services de l'État : permis d'aménager, permis de construire, de démolir, études d'impact sur l'environnement... »

Il a notamment travaillé sur l'aménagement de la zone d'activité des Pierres blanches, à Denain, à l'emplacement de la friche Usinor, du nom de l'entreprise de sidérurgie dont la fermeture a fait de Denain une des villes les plus pauvres de France. Pour son premier poste de secrétaire général, à la veille d'une

évolution des missions des sous-préfectures (voir encadré), il suivra les dossiers locaux au côté du sous-préfet Laurent Olivier et le remplacera en cas d'absence.

Il connaissait un peu l'Aisne, pour y avoir des amis, avait entendu parler du vase et du haricot de Soissons, qu'il voit comme « une ville structurante pour le territoire ». Adeptes de course à pied et de randonnées, le jeune homme a déjà repéré qu'il y avait « pas mal de choses à faire dans le secteur, entre les forêts et les cours d'eau ».

RÉMI HAVYARIMANA

Un plan Préfecture nouvelle génération en préparation

Luc Chapperon débute dans le corps préfectoral alors que pointe à l'horizon 2017 le Plan préfectures nouvelle génération. L'arrêt programmé de la délivrance des titres (carte grise, permis de conduire...) par les sous-préfectures au profit de plate-formes spécialisées doit libérer des agents qui se verront confier d'autres missions d'expertise juridique et d'accompagnement des élus, de gestion de crise (inondation, incendie...), de coordination du développement du territoire (dans le domaine économique et de l'habitat) et dans la lutte contre la fraude documentaire.

COMMUNICATION

Depuis le 10 août, Cuirieux n'a plus d'accès à Internet

Depuis une dizaine de jours, les 176 habitants de la petite commune de Cuirieux vivent sans téléphone, ni Internet. Tous commencent à trouver le temps long.

LES FAITS

- Mercredi 10 août, le maire est interpellé par des habitants du village : une fois de plus, les connexions Internet ne fonctionnent plus.
- De par sa configuration, la commune ne peut bénéficier des services des fournisseurs d'accès traditionnels, le débit est trop bas.
- La population ne peut avoir accès au téléphone. Les portables passent aux aussi difficilement dans le village.

Cuirieux, 176 habitants, petite commune nichée entre Marle et Laon. Sur la place du village, quelques arbres dispensent une ombre rafraîchissante bienvenue en ce mois d'août. Quelques ados trompent leur ennui assis sur les bancs. Smartphones en main, ils ne prêtent pourtant pas beaucoup d'attention à leurs écrans. Sont-ils moins accros aux réseaux sociaux ? La réalité est plus prosaïque, ici le réseau se fait rare. « Oui, chez nous, les jeunes jouent à la marale », souffle, avec dépit, Franck Felzinger, le maire de la commune. Si d'aventure, ils leur prenaient l'envie de se retrouver autour d'un ordinateur, ils subiraient la même déconvenue. « Depuis le mercredi 10 août, le village n'a plus accès à Internet ! » déplore le jeune maire.

Un dialogue de sourds

Une situation qui est loin d'être nouvelle, l'élu le reconnaît que dans sa commune a toujours eu des soucis de connexion. « A un point que nous ne pouvons pas passer par les réseaux classiques, il y a quelques années le conseil général avait choisi une autre solution, un réseau géré par la société R'lan et un fournisseur d'accès. Ici la majorité des gens ont contracté avec Altalis. »
 S'agit la coupure constatée, plusieurs administrés sont venus se plaindre en mairie, car non seulement il n'est plus possible d'aller sur la Toile mais en plus, une bonne partie de la population n'a plus de téléphone. « Nous sommes nombreux à avoir une offre globale Internet + téléphone », poursuit M. Felzinger. Résultat plus de télé-



Stéphanie Audinet ne sait pas comment elle va pouvoir préparer le prochain cross-country.

phone fixe, « sauf pour ceux qui ont gardé une ligne classique mais ils sont rares », pas de réseau mobile. Daniel Vieville est de ceux-là. « Les problèmes de réseau sont récurrents, ici, quand je veux appeler je suis obligé de prendre ma voiture et sortir du village. Hier, je devais appeler l'hôpital, c'est ce que j'ai fait. »

Comme beaucoup, il a tenté de joindre le service client de son fournisseur d'accès. Mais la conversation a vite tourné au dialogue de sourds. « On tombe sur une plate-forme et très vite ils nous demandent de bricoler la box, et quand je leur explique que je ne peux pas, car je suis à la sortie du village avec

mon portable... » La seule certitude qu'il a tient en quelques chiffres, les 44,90 euros qu'il verse chaque mois pour un service qu'il n'a pas. Chez M et Mme Saint-Jean, la communication passe par un petit tour au premier étage de la maison. « En haut, on a du réseau avec notre téléphone mobile », précise Pierre

Des responsabilités difficiles à trouver

Dans cette affaire difficile de savoir qui de la société R'lan qui gère le réseau ou de la société Altalis fournisseur d'accès est responsable de la situation. Altalis, de son côté, reconnaît une interruption des services depuis le samedi 13 août, 20 heures. « Nous avons prévenu les abonnés de cette coupure et avons procédé à des tests afin de détecter l'origine du problème, pour nous, c'est clair, c'est le réseau d'R'lan qui est défaillant. » La personne en charge de l'activité regrette de ne pouvoir dire quand l'activité pourrait revenir à la normale. « Nous sommes trois fournisseurs sur le département à utiliser le réseau d'R'lan dont un, Telwan, est lié à la société R'lan, en revanche, il est évident que nous ne facturerons pas les prestations dans la mesure où nous sommes dans l'impossibilité de fournir un service. »

François Henry, directeur d'R'lan et de Telwan apporte une version quelque peu différente de la situation. « Notre société n'est plus liée par contrat à Altalis depuis le 17 avril 2016, la fin de la commercialisation était prévue pour fin mai, à cette date Altalis devait

quitter notre réseau, ce qui n'a pas été fait, explique le directeur, nous allons procéder à une interruption du réseau très prochainement, car si les clients continuent de payer le fournisseur, nous, on ne récupère rien. » Pour le responsable, la seule solution pour les abonnés est donc de changer de fournisseur d'accès. Pierre-Jean Verzelen vice-président du conseil départemental et président de la communauté de communes du Pays de la Serre avoue prendre la situation très au sérieux. « même si elle n'est plus du ressort du conseil départemental, on ne peut pas laisser la population sans téléphone, ni internet. Je sais que des réajustements partiels ont eu lieu dans certaines communes. »

En ce qui concerne les relations entre Altalis et R'lan, l'élu se montre assez agacé : « Ils se rejettent la balle en permanence, je souhaite pouvoir les réunir autour d'une même table dès la rentrée afin qu'on puisse trouver une solution satisfaisante pour tout le monde. » La population de Cuirieux pourrait ainsi retrouver le plaisir de surfer en toute tranquillité.



« Nous avons pensé installer un relais sur une éolienne. Orange et SFR ne suivent pas »
 Franck Felzinger, maire

Saint-Jean. Son épouse, elle se déssole de ne plus pouvoir communiquer avec sa famille. « Ma petite-fille me reproche de ne pas laisser de commentaire sur son profil facebook mais je fais comment sans connexion ! Plus sérieusement, cela nous pose des problèmes au quotidien. Nous gérons nos affaires grâce à l'ordinateur, là on va devoir se déplacer. » C'est effectivement lorsqu'on en est privé qu'on s'aperçoit à quel point le web est entré dans nos vies. Stéphanie Audinet ne dira pas le contraire. Cette année, elle a dû finaliser l'édition 2016 des Foulées Liesse-Marle en jonglant avec des pannes à répétition. « on perd un temps fou à vérifier ce qui arrive ou pas, Les Foulées c'est quand même 400 personnes à contacter, sans parler des bénévoles, de la sécurité. » Son épouse s'inquiète de la prochaine manifestation qui doit se tenir en octobre. « Les demandes d'autorisation doivent être déposées en préfecture deux mois avant et par mail, on fait comment ? »

Franck Felzinger désespère de trouver une réponse à toutes ses questions. « J'ai laissé plusieurs messages au fournisseur d'accès sans réponse pour l'instant. On nous demande d'assurer la sécurité dans notre commune, très bien mais sans moyens, je fais comment ? Vous voulez rire, on avait encore une cabine téléphonique, j'avais demandé qu'on nous la laisse, elle a été démontée, il y a un mois. »

S'il avait le cœur à plaisanter, il se tournerait vers l'association des colombophiles de sa commune. « On pourrait revenir aux pigeons voyageurs ? »

MARIE-PIERRE DUVAL

PATRIMOINE

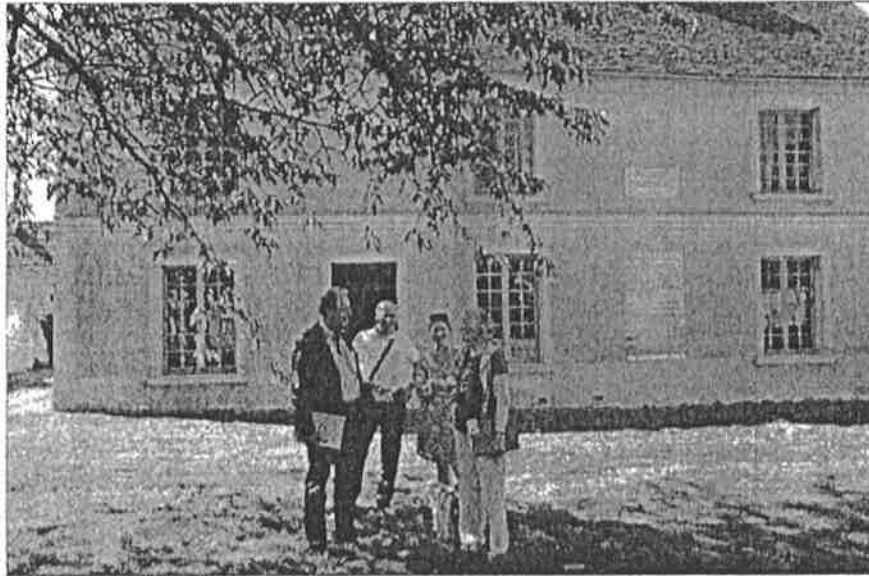
La maison natale de Paul Claudel à Villeneuve-sur-Fère sera un musée

Après quinze ans d'acharnement, l'association Camille et Paul Claudel est récompensée. Le presbytère natal du poète deviendra un musée évoquant l'œuvre artistique des deux génies.

L'ESSENTIEL

- La 6 août 1868, naissance de Paul Claudel au presbytère de Villeneuve-sur-Fère (mort à Paris en 1955).
- Villeneuve et les paysages du Tardenois habitent les œuvres du poète dramaturge et de sa sœur la sculptrice Camille (née à Fère-en-Tardenois en 1864).
- En 1999, l'association Camille et Paul Claudel naît sous l'impulsion de Renée Nantet, la fille de Paul et Madeleine Rondin, professeur de littérature. L'objectif est de créer un musée au presbytère.
- En 2000, le conseil général rachète le presbytère et le revend en 2012 pour 1 euro symbolique à la communauté de communes de Château-Thierry (CCRCT).
- En juin 2016, le projet scientifique et culturel présenté par l'association est validé. La CCRCT lance les appels d'offres.
- Le coût du projet qui doit être subventionné à 80 % avoisine les 600 000 €. L'inauguration de la « Maison Camille et Paul Claudel » est prévue aux Journées du patrimoine 2017.

Quel bonheur si je pouvais me retrouver à Villeneuve ! Ce joli Villeneuve qui n'a rien de pareil sur la Terre ! », écrivait la sculptrice Camille Claudel à son frère Paul, le poète dramaturge, en 1927. 90 années plus tard cela devrait être chose faite. Grâce à la pugnacité de Madeleine Rondin, présidente de l'association Camille et Paul Claudel et de ses adhérents, grâce à l'engage-



Pour Madeleine Rondin (à droite), « On pourrait les voir apparaître l'un et l'autre (Camille et Paul) dans le presbytère. »

ment pris par les élus de la communauté de communes de Château-Thierry et de sa présidente Michèle Fuselier, la « Maison Camille et Paul Claudel » devrait ouvrir ses portes en 2017 dans le presbytère natal de Paul Claudel à Villeneuve-sur-Fère.

« Depuis la création de l'association en 1999 sous l'impulsion de Renée Nantet, la fille de Paul Claudel, nous avons envoyé courrier sur courrier pour sauver le presbytère », raconte Madeleine Rondin, « Claudeliennne » passionnée. « Et puis il y a eu des films, des reportages télévisés sur les lieux

« claudéliens » comme la Harde du diable, des conférences, des livres... Des interventions auprès des scolaires... », l'ancienne professeur de littérature est intransigable.

Mais c'est au presbytère, sur les lieux du futur musée, en le faisant visiter, en échangeant avec Bruno Donzet, l'architecte du cabinet parisien Prospective et patrimoine chargé de la mise en espace, qu'elle est le plus volubile : « Le lieu est impressionnant par sa simplicité. Il doit rester dans son écriin, au plus proche de ce que les Claudel ont connu. Pas de reconstitu-

tion, seulement la puissance des œuvres à travers les fenêtres et les passages qui les ont vus naître. »

L'entrée se fera par l'arrière du presbytère, par le magnifique petit jardin. Le rez-de-chaussée sera consacré à la sculptrice Camille avec cinq œuvres et de nombreux documents et photos, et l'étage sera consacré à son frère Paul. Expositions permanentes et temporaires se côtoieront. Il y aura un salon de lecture bibliothèque « On ne peut évoquer l'auteur du "Soulard de satin" sans le lire », et puis une salle « regards croi-



« L'implorante » de Camille Claudel ainsi que 4 éventails japonais ornés de poèmes par Paul feront partie des pièces maîtresses de la collection

sés » où chacun pourra se faire son idée sur les liens compliqués qui unissaient le frère et la sœur.

La « Maison Camille et Paul Claudel » fera partie du Réseau des maisons, lieux d'écrivain et patrimoines littéraires en Picardie avec celles proches de Dumas, La Fontaine et Racine. Les appels d'offres sont lancés. Les travaux devraient débuter en fin d'année et l'inauguration pourrait avoir lieu au deuxième semestre 2017 pour les Journées du patrimoine. En espérant que Renée Nantet, la fille de Paul, âgée aujourd'hui de 99 ans, puisse y participer.

« C'est là que je suis née... Aussi près que possible du la vieille mère ogivale, dans un antique bâtiment... » Paul Claudel, « L'annonce faite à Marie ».

PASCAL PRODEPOND

► Pour contacter l'association Camille et Paul Claudel : association-cp@orange.fr ou écrire Place Paul Claudel, 02130, Villeneuve-sur-Fère. <http://www.maisons-survraiin-picardie.fr>

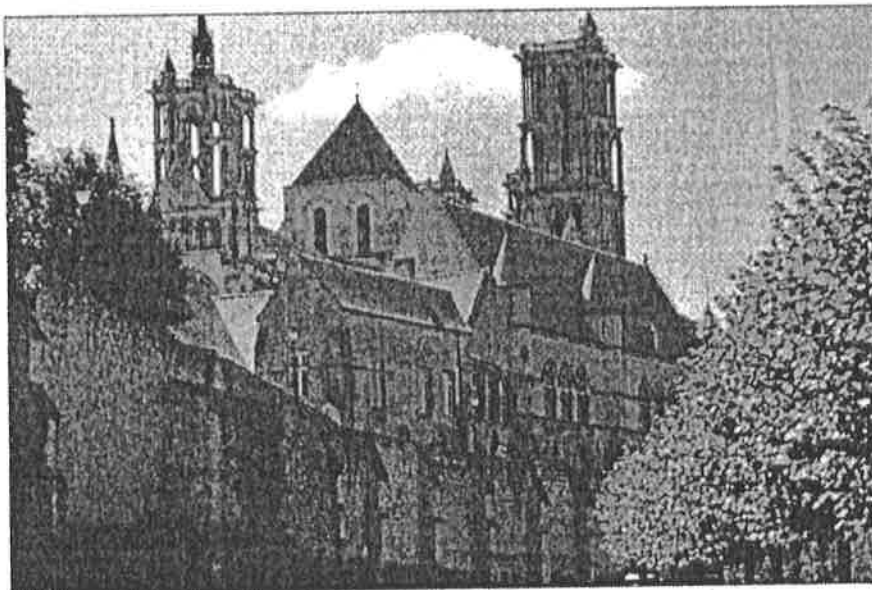
GÉOGRAPHIE

Les Français savent-ils placer la ville de Laon sur une carte ?

Bien que Laon soit une ancienne capitale de France, peu de gens savent où se situe cette ville. Petit sondage auprès des offices de tourisme des Hauts-de-France et d'ailleurs.

Avec ses 25 000 habitants, sa préfecture, sa cathédrale et son grand nombre de monuments historiques, la ville de Laon recèle de nombreux trésors. Pourtant, peu de gens connaissent la richesse historique de notre ville médiévale. Beaucoup n'ont même jamais entendu parler de Laon ou ne savent pas la placer sur une carte. Un petit coup de fil aux différents offices de tourisme des villes françaises nous donne un aperçu.

Dans les grandes villes de la nouvelle région des Hauts-de-France, Laon n'est pas un nom inconnu. « Laon, bien sûr que je connais, c'est à 1 h 30 de Reims et à 2 heures de Douai, répond tout de suite l'hôtesse d'accueil de l'office de tourisme de Douai, à Laon il y a une cathédrale sur les hauteurs et un petit train touristique je crois aussi. » Idem à Amiens, où connaître Laon semble une évidence : « Laon, c'est la préfecture de l'Aisne oui, une ville en hauteur avec



La cathédrale de Laon est un des seuls monuments connu des offices de tourisme des villes des Hauts-de-France.

« Laon, c'est en Picardie, soit dans l'Oise, soit dans la Somme, soit dans l'Aisne »

Hôtesse d'accueil de l'office de tourisme de Dunkerque

une butte témoin, pas très loin du Chemin des Dames. » Plus au nord de notre région, les détails se font moins nombreux. À Roubaix, le jeune homme de l'accueil hésite, « Laon, je connais de nom, c'est pas loin de la Picardie je crois. »

Laonnois, Laonnais, Lonnais

L'hôtesse d'accueil de l'office de tourisme de Dunkerque est un peu plus précise, « Laon, c'est en Picardie, soit dans l'Oise, soit dans la Somme, soit dans l'Aisne ». Par contre, quels que soient les offices de tourisme appelés, deviner le nom des habitants de Laon est rarement une réussite. Les réponses les plus fréquentes : les Lonnais, voire les Laonnois (pronon-

cé La-o-nois).

Globalement ces réponses sont tout de même rassurantes. Nos voisins des Hauts de France connaissent la ville couronnée, au moins de nom. Par contre, dès qu'on s'éloigne un petit peu de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais, l'image devient beaucoup plus floue. « Laon ? Comment ça

s'écrit ? », s'interroge-t-on à l'office de tourisme de Nantes.

À Limoges non plus, on ne connaît pas Laon. À l'office de tourisme de Montpellier, aucun des conseillers d'accueil présent ne sait situer la ville préfecture de l'Aisne. « Lens, on connaît, mais Laon, aucun de nous n'en a entendu parler, s'excusait

presque la jeune femme qui a décroché, on a regardé sur Internet du coup, c'est en Picardie, c'est ça ? C'est dimanche que le directeur ne soit pas là aujourd'hui, parce que lui, il vient de Picardie, il aurait su ». Même scénario à Pau : « J'ai demandé à mes cinq collègues présents, il n'y en a qu'une à qui ça disait quelque chose, c'est dans

À SAVOIR

- ▶ Le nom de Laon signifie « forteresse de Lug ». Lug étant le nom du dieu gaulois le plus vénéré.
- ▶ Laon est surnommée la montagne couronnée à cause des 8 km de remparts qui entourent la ville.
- ▶ Laon était capitale de France sous l'empire carolingien. Elle a perdu son statut lors de l'avènement des capétiens.
- ▶ Avec plus de 80 édifices classés, Laon est la ville de Picardie qui possède le plus de monuments historiques.
- ▶ Plus de 5 000 visiteurs visitent la cathédrale de Laon chaque année. C'est le monument le plus visité de la ville.

l'Aisne ? » demande la standardiste de l'office de tourisme de Pau. Pour ce qui est du nom des habitants de Laon, c'est peine perdue. Laonnois, Laonnais, Lonnais, tout y passe. Certains essayent même de tricher. « Les Laonnois », répond fièrement le jeune homme à l'accueil de l'office de tourisme de Grenoble, qui n'avait jamais entendu parler de la ville 2 minutes plus tôt. « Je viens de regarder sur Wikipédia », confesse-t-il de suite. Seule l'hôtesse de l'office de tourisme de Brest a vu juste : « Laon, L.A.O.N., c'est en Picardie. » Heureuse d'être une des seules à savoir situer la ville, elle admet tout de même que tout le monde dans l'agence ne connaît sûrement pas. « Moi je connais, parce que mon copain y est allé en vacances. Mais bon, j'ai quand même sauvé l'honneur de l'office de tourisme de Brest », se réjouit-elle.

Pour une ancienne capitale de France, Laon a donc perdu beaucoup de sa renommée. Mais ne nous attristons pas. Si beaucoup savent placer Tours, autre ancienne capitale de France, sur une carte, combien connaissent le nom donné aux habitants de cette ville ? Quelle idée aussi de s'appeler Tourangeaux et Tourangelles. Laonnois, c'est tout de même plus simple à deviner.

TATIANA BEISELMANN

Un nombre de touristes en légère hausse

Chaque année, le nombre de touristes qui font halte à Laon augmente légèrement. L'an dernier, plus de 75 000 touristes se sont rendus sur la montagne couronnée, selon les chiffres de l'office de tourisme de Laon. Bien que les Picards représentent la catégorie la plus importante de visiteurs (environ 15 000 par an), plus de 10 000 Parisiens font le déplacement jusqu'à Laon chaque année. « Laon n'est qu'à 2 heures de train et de route de la région parisienne, précise Loïc Pailler, chargé de communication à l'office de tourisme, grâce à la campagne de promotion qu'a fait le département dans les métros parisiens il y a quelques années, beaucoup viennent simplement pour un week-end. » Côté international, les Belges sont nombreux

à franchir la frontière pour venir en visite à Laon. L'année dernière l'office de tourisme a compté presque 8 000 Belges sur nos terres. Viennent ensuite les Anglais et les Allemands, qui arrivent alternativement en deuxième et troisième place selon les années. D'après Loïc Pailler, la motivation première des visiteurs est la richesse patrimoniale de Laon. « Beaucoup de touristes suivent le circuit des cathédrales ou sont attirés par l'architecture gothique, détaille-t-il, l'autre aspect qui attire les touristes c'est la mise au vert, le côté reposant de l'Aisne ». En règle générale, l'histoire médiévale et l'histoire de la Première guerre mondiale restent les vecteurs les plus importants pour les touristes.

POLITIQUE

Électron libre du PS, Montebourg part à l'assaut de l'Élysée

L'ancien ministre de l'Économie a annoncé hier à Frangy-en-Bresse sa candidature à la présidentielle de 2017. Dans son discours, il a éreinté le bilan de François Hollande.

L'ancien ministre socialiste, devenu entrepreneur, a choisi d'annoncer sa candidature à Frangy-en-Bresse (Saône-et-Loire), là même où, il y deux ans, un banquet arrosé à la «cuvée du redressement» avait amené à son éviction du gouvernement, en compagnie de Benoît Hamon et de sa compagne Aurélie Filippetti. «Je suis candidat à la présidence de la République française», a déclaré M. Montebourg, sous les applaudissements de plus d'un millier de ses partisans, rassemblés à l'occasion de la 44^e Pête de la Rose de Frangy, rebaptisée «Fête populaire». Et l'ancien ministre, qui avait soutenu en 2011 François Hollande au second tour de la primaire PS, de s'en prendre avec virulence au chef de l'État. «Il m'est impossible, comme à des millions de Français, de soutenir l'actuel président de la République (...) Ce n'est pas possible parce que l'échec qui est le nôtre devient la France provient du reniement et du renoncement», a lancé M. Montebourg, avant de demander à François Hollande de «bien réfléchir» à sa candidature, au regard de «la faiblesse inédite et historique qui est la sienne» et de «l'intérêt supérieur du pays».

Candidat à la primaire ?

M. Montebourg a déroulé dans un discours d'une heure et quart un embryon de programme, articulé autour de cinq «défis»: le redécoupage de l'économie française et européenne, la lutte contre le terrorisme, le sauvetage de l'Europe, la refondation du système démocratique, la mutation écologique. Un projet «socialiste», mais «pas seulement», qui «puise son inspiration dans les sources du gaullisme social», «affirme la conviction écologique», et se veut «patriotique», «républicain», «de gauche» et «volontariste». Parmi les propositions phares du chantre du «Made in France» pour retrouver le «plein emploi»: l'annulation progressive des hausses d'impôts de ces cinq dernières années



Arnaud Montebourg a officiellement annoncé sa candidature à l'élection présidentielle hier à Frangy-en-Bresse. AFP

Une cinquantaine de candidats à la présidentielle

À moins d'un an de l'élection présidentielle, une cinquantaine de personnalités se sont déjà portées candidates. Petit tour d'horizon.

À DROITE Alain Juppé, Jean-François Copé, François Fillon, Bruno Le Maire, Frédéric Lefebvre, Nathalie Kosciusko-Morizet, Nadine Morano, Jean-Frédéric Poisson, Geoffroy Didier, Hervé Mariton, Henri Guaino, Jacques Myard, Henry de Lesquen, Rama Yade, Michèle Alliot-Marie. Nicolas Sarkozy devrait annoncer sa candidature cette semaine.

Également candidats, Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France) et Marine Le Pen (Front National).

À GAUCHE Arnaud Montebourg, Benoît Hamon, Marie-Noëlle Lienemann, Gérard Filoche, Sidi Hamada-Ha-

midou, François de Rugy, Jean-Luc Bennahmias, Jean-Luc Mélenchon, Philippe Poutou, Nathalie Arthaud et Antoine Waechter. D'après son entourage, François Hollande devrait se représenter. Du côté des écologistes, Cécile Duflot a annoncé sa candidature ce week-end.

LES INDÉPENDANTS Daniel Adam, François Asselineau, Jacques Borie, Ismaël Boudjekada, Bastien Faudot, Stéphane Guyot, Carl Lang, Jean Lassalle, Alain Mourguy, Sébastien Nadot, Maxime Verner, Nicolas Huet De Barros, Christian Troadec, Serge Tirlind, Oscar Temaru, Gérard Schivardi, Rafik Smati, Jacques Cheminade, David Saforcada, William Rouanet, Paul Mumbach ou Jean-Pierre Méliat.

« Il m'est impossible, comme à des millions de Français, de soutenir l'actuel président de la République »

Arnaud Montebourg

sur les revenus du travail des classes moyennes et populaires»; la création d'une «banque d'encouragement au risque»; et l'attribution pendant huit ans de «80% des marchés publics des collectivités locales, de l'État, de ses hôpitaux, aux PME travaillant sur le sol national». Une mesure qui dérogerait au sacro-saint principe de «concurrence libre et non faussée» prôné par Bruxelles mais, qu'importe, «nous assumerons les sanctions», a lancé le candidat.

M. Montebourg, pour qui la «construction européenne est devenu un projet libéral extrême (...) autoritaire et oligarchique», a promis de mener un bras de fer avec l'Union européenne en obtenant des Français un «mandat de dépassement des traités existants». Il a aussi soutenu la nécessité d'un État fort qui protège ses «neurones industriels», envoyant au passage une pique à son «honorable successeur» Emmanuel Macron, qui n'a pas utilisé pour défendre Alcatel ou Technip le «décret Alstom», dont M. Montebourg fut le promoteur. Autre proposition de celui qui veut «refaire France»: la création d'un service national civil et militaire d'une durée de six mois, pour mobiliser toute la société française contre le terrorisme. M. Montebourg jugeant peu utile le «concours de durcissement de nos lois» auquel pousse la droite. L'ancien ministre devenu entrepreneur n'a pas précisé s'il entendait affronter François Hollande directement au premier tour de la présidentielle, ou bien dans le cadre de la primaire de la Belle Alliance populaire décidé par le PS en juin.

PREMIER TOUR EN AVRIL ET SECOND TOUR EN MAI

- La prochaine élection présidentielle se tiendra le 23 avril et le 7 mai 2017, la onzième de la V^e République.
- Seuls 19% des

sympathisants de gauche estiment que François Hollande, le président sortant, serait le meilleur candidat pour porter leurs couleurs.

LE CHIFFRE

15% C'est la cote de popularité d'Arnaud Montebourg selon un sondage TNS Sofres publié le 4 mai.

LA PHRASE

« La présidentielle, ce n'est pas la chasse aux Pokémon ! L'élection qui vient est sûrement l'une des plus complexes et difficiles depuis cinquante ans. »

Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du Parti socialiste, dans une interview au Journal du Dimanche parue hier

FISCALITÉ

2017, l'année « blanche » qui inquiète le fisc

Avec l'instauration du prélèvement à la source, on ne paiera pas d'impôt sur l'année 2017... Le fisc craint des effets d'aubaine.

Primes exceptionnelles, indemnités, plus-values... Pour éviter que les contribuables ne profitent du passage au prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu pour faire de l'optimisation fiscale, le gouvernement s'est engagé à mettre en place des garde-fous. Une tâche complexe, et juridiquement risquée. Révolution pour les contribuables, casse-tête pour l'administration, la réforme fiscale phare du quinquennat Hollande est prévue pour entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Elle a fait naître ces dernières semaines une série d'interrogations, chez les syndicats comme chez les agents du fisc.

En cause : l'année de transition avec le système actuel, parfois qualifiée d'année « blanche », qui pourrait s'accompagner d'effets d'aubaine mais aussi ouvrir la porte à des abus, en poussant les ménages à décaler dans le temps leurs revenus. En 2017, les contribuables paieront en effet leur impôt sur les revenus de l'année précédente, soit 2016. Mais en 2018, les impôts seront prélevés sur ceux de l'année en cours... c'est-à-dire 2018. Les revenus courants de l'année 2017, du coup, ne seront pas imposés.

Dans ce contexte, « ceux qui en ont la possibilité auront tout intérêt soit à anticiper, soit à reculer la perception de certains revenus » (tels



« La majorité de ceux qui s'acquittent de l'impôt sur le revenu présentent des situations simples »
Christian Eckert

que les dividendes, plus-values, indemnités, recettes professionnelles aléatoires...) pour qu'elle tombe en 2017, explique Jean-Pierre Lieb, avocat fiscaliste chez EY. Un agriculteur qui souhaiterait vendre un stock de blé, ainsi, ne bénéficiera ainsi pas du même traitement selon que la transaction sera réalisée le 30 décembre 2016 ou bien le 2 janvier 2017. « Dans un cas, il sera imposé, et dans l'autre il ne le sera pas », souligne M. Lieb.

« Pour l'État, il y a un risque réel de baisse des recettes fiscales », aboude Anne Guyot-Welke, secré-

IMPÔT SUR LE REVENU : LE PRÉLEVEMENT À LA SOURCE

2017

- AVRIL** : J'effectue ma déclaration de revenus 2016.
- ÉTÉ** : Je choisis mon taux de prélèvement à la source :
 - taux « neutre »
 - taux individualisé ou taux unique pour les couples
- OCTOBRE** : Le taux choisi est envoyé au collecteur.
- JANVIER** : Mon employeur prélève l'impôt sur mon salaire.

2018

- AVRIL-JUIN** : J'effectue ma déclaration de revenus 2018. L'administration fiscale calcule l'impôt sur mes revenus 2018.
- ÉTÉ** : Si le total des sommes prélevées par mon employeur dépasse l'impôt dû, j'ai droit à une restitution au mois d'août.
- SEPTEMBRE-DÉCEMBRE** : Dans le cas contraire, je dois verser le solde au cours des 4 derniers mois de l'année.

2019

À tout moment, si un événement survient : mariage, naissance, variation de revenu... :

- Je peux simuler ma nouvelle situation en ligne sur [impots.gouv.fr](#)
- Sous certaines conditions, je peux demander à modifier mon taux de prélèvement.
- Un nouveau taux est pris en compte par mon employeur sur ma fiche de paie.

Source : ministère des Finances (juillet 2016)

taire générale du principal syndicat des impôts, Solidaires Finances publiques, qui met en garde contre les possibles « effets pervers » du prélèvement à la source.

Du côté de Bercy, on promet des mesures pour éviter ces stratégies d'optimisation. « Pour ceux et celles qui seraient tentés de concentrer leurs revenus sur l'année 2017, l'administration fiscale proposera des dispositifs dits anti-abus », a ainsi annoncé devant le Sénat le secrétaire d'État au Budget, Christian Eckert.

Les dirigeants d'entreprise dans le viseur

Plusieurs solutions s'offrent au gouvernement. Parmi elles : lister des catégories de revenus qui seront exceptionnellement imposés lors de l'année blanche ; ou taxer de manière globale la fraction de revenus supérieure à la moyenne en cas d'écart de revenu important entre l'année blanche et les années précédentes. « La très grande majorité des Français ne sera pas concernée par ces questions complexes. La majorité de ceux qui s'acquittent de l'impôt sur le revenu présentent des situations simples », insiste M. Eckert. D'après Bercy,

seule une partie des revenus exceptionnels, comme les primes et indemnités, pose problème. Les autres, comme les cessons de titres et les plus-values immobilières, ne sont pas concernés, étant imposés par d'autres moyens que l'impôt sur le revenu - chez le notaire, par exemple, pour l'immobilier. « Là où les plus grands risques sont identifiés, c'est sur les dirigeants d'entreprise. Mais il y aura des dispositifs spécifiques », assure le ministre, qui dit privilégier une approche « par nature de revenus », et « au cas par cas », à celle d'une taxation systématique des supérieurs à la moyenne.

Les revenus exceptionnels perdus en 2017, en effet, devront être signalés dans la déclaration d'impôt 2018. Sur cette base, « l'administration pourra poser des questions aux contribuables » et « apporter des corrections » au taux d'imposition appliqué, explique Bercy. Signe que ces dispositifs « anti-abus » ne sont pas simples à finaliser ? Le gouvernement, qui devait transmettre le projet de loi instaurant le prélèvement à la source aux parlementaires mi-juillet, ne prévoit désormais de le faire que

On ne paiera plus les impôts de l'année précédente

Actuellement, le contribuable s'acquitte de ses impôts sur les revenus de l'année précédente, alors qu'environ 30% des contribuables voient leurs revenus diminuer d'une année sur l'autre. Avec le prélèvement à la source, l'impôt sera collecté au moment du versement du revenu, ce qui implique, pour passer d'un système à l'autre, une année de transition.

fin août, au plus tôt. « C'est révélateur des difficultés techniques que rencontre le gouvernement », souligne Jean-Pierre Lieb, qui pointe les risques juridiques encourus par la réforme en cas de saisine du Conseil constitutionnel : « Tracer la frontière entre un revenu régulier et un revenu exceptionnel est particulièrement délicat. »

« La solution retenue sera forcément complexe », déplore pour sa part Anne Guyot-Welke. Qui dit redouter, du fait de l'année « blanche », la création d'une « usine à gaz ».

RÉTICENCES DU PATRONAT ET DES SYNDICATS

► Le Medef, principale organisation patronale, redoute une « complexité et un stress supplémentaires » pour les entreprises.

► Les syndicats s'inquiètent d'un possible manque de confidentialité, qui permettrait aux employeurs de connaître le patrimoine de leurs salariés.

LE CHIFFRE

72,3 milliards d'euros de recettes sont escomptés au titre de l'impôt sur le revenu dans le budget de 2016, sur un total de 287,9 milliards de recettes fiscales.

LA PHRASE

« Pour le salarié, ce ne sera qu'une ligne de plus sur la fiche de paie (...) Il n'aura aucune démarche de paiement de l'impôt à faire, jusqu'à la déclaration de ses revenus. » Michel Sapin, en mars 2016

POLITIQUE

Duflot annonce sa candidature à la primaire écologiste pour 2017

L'ancienne ministre Cécile Duflot, favorite pour porter les couleurs d'Europe Ecologie-Les Verts à la présidentielle de 2017, a officialisé hier sa candidature à la primaire organisée par un parti très affaibli. « *Au travers de la primaire de l'écologie, j'ai décidé de concourir à l'élection présidentielle de 2017* », écrit la députée EELV dans une longue lettre de candidature publiée par liberation.fr

« *L'espace est mince. Mais il existe* », estime Cécile Duflot qui s'était prononcée contre l'organisation de primaires écologistes, rappelant que les primaires précédentes avaient été « *une catastrophe* » et « *une source de fragilisation* » pour EELV. « *Cette candida-*



Cécile Duflot, députée EELV. AFP

ture écologiste n'est pas une aventure individuelle mais nous engage collectivement », souligne celle qui avait quitté le gouvernement avec fracas en 2014, en désaccord avec

la ligne de Manuel Valls, ouvrant ainsi la voie à une rupture au sein de son parti.

L'ancienne secrétaire nationale d'EELV, âgée de 41 ans et mère de quatre enfants, se préparait depuis des mois mais se déclare à quelques jours des Journées d'été du parti qui s'ouvrent jeudi à Lorient. Il y a un an, elle avait déjà publié un livre-programme, *Le Grand Virage* et a lancé le site internet jesignepourleecologie.fr début juillet afin de recueillir soutiens, voire parrainages, pour « *une candidature écologiste en 2017* ». Cécile Duflot rejoint dans la course à la primaire écologiste, prévue fin octobre, les eurodéputés Michèle Rivasi et Yannick Jadot.

SANTÉ

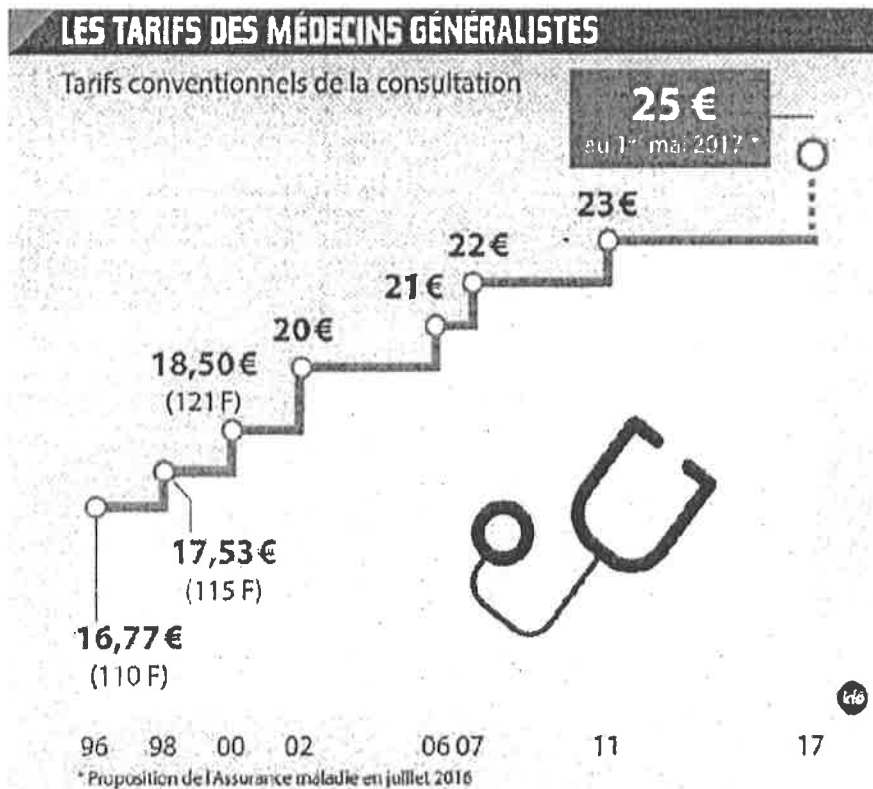
La consultation chez le généraliste passera à 25 euros en mai 2017

La nouvelle convention tarifaire des médecins, qui prévoit une revalorisation de la consultation à 25 euros, est en passe d'être validée.

Hier, le syndicat FMF (Fédération des médecins de France) a annoncé qu'il signerait la nouvelle convention tarifaire des médecins, texte négocié durant cinq mois avec l'Assurance maladie, et qui prévoit notamment le passage de la consultation chez le généraliste de 13 à 25 €. « On va signer le texte : 52,95 % des adhérents de la FMF ont voté pour la signature de la nouvelle convention », a déclaré hier son président, Jean-Paul Hamon, à l'issue d'une assemblée générale du syndicat.

Un investissement évalué à 960 millions d'euros pour l'Assurance maladie en année pleine

La nouvelle convention qui régit les relations des 115 000 médecins libéraux avec l'Assurance maladie et fixe leurs honoraires pour cinq ans, va donc pouvoir être validée. En effet, le 27 juillet un protocole d'accord avait été établi avec seulement MG France, premier syndicat chez les généralistes et Le Bloc (spécialistes). Une troisième signature était indispensable pour permettre une validation du texte, négocié depuis fin février avec les cinq syndicats représentatifs de la profession. Du côté de l'Assu-



rance maladie, on ne cache pas son soulagement : « C'est une très bonne nouvelle que la négociation puisse aboutir à un accord, fruit d'un travail collectif entre l'Assurance maladie et tous les syndicats », s'est félicité le directeur général de la Cnamts, Nicolas Revel.

Outre la revalorisation de deux euros de la consultation chez le généraliste, la nouvelle convention prévoit une hiérarchisation des consulta-

tions selon leur complexité avec des actes à 25, 30, 46 et 60 euros, ou encore une aide de 50 000 euros pour l'installation dans les déserts médicaux. L'investissement a été évalué à 960 millions d'euros pour l'Assurance maladie en année pleine. Un chiffre qui, en comptant les complémentaires santé, approcherait les 1,3 milliard d'euros, soit le double de la précédente convention, avait souligné la Cnamts.

SOCIÉTÉ

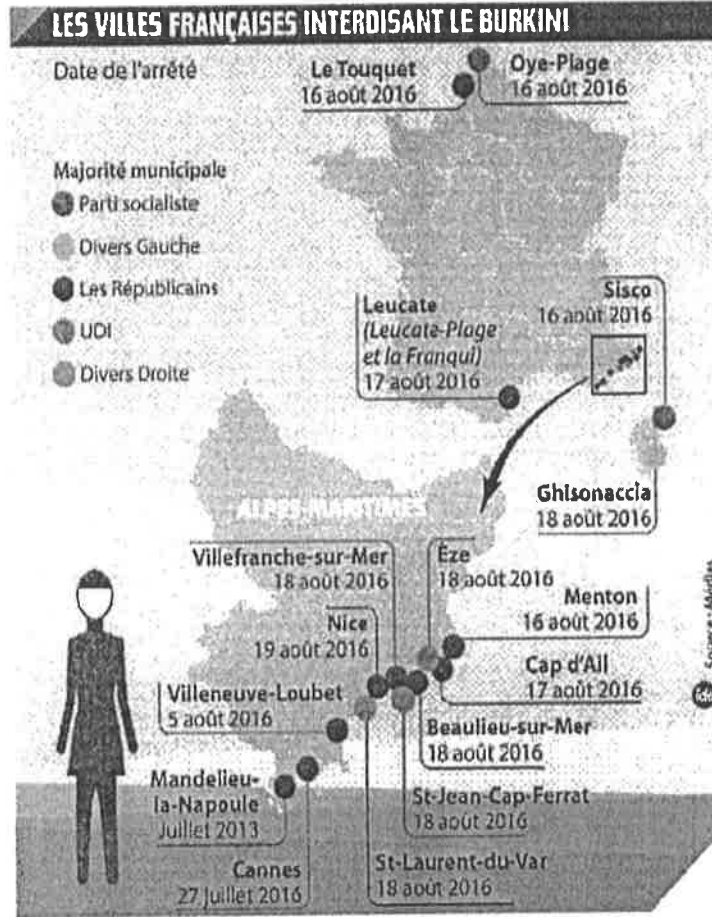
L'interdiction du burkini en France choque les pays anglo-saxons

L'interdiction du burkini, tenue de bain islamique, sur certaines plages françaises a suscité une vague de critiques dans les pays anglo-saxons.

L'interdiction du burkini sur certaines plages françaises a provoqué des critiques dans les pays anglo-saxons, qui perçoivent la mise à l'index de vêtements religieusement connotés comme un frein à l'intégration. « Absurdité française », a lancé l'éditorialiste David Aaronovitch dans le quotidien *The Times* en estimant que de telles interdictions ne pouvaient qu'être l'œuvre d'« esprits tordus » et créer plus de problèmes.

Porter le burkini est-il vraiment plus offensant que laisser entrevoir la « robe des fesses » d'une personne d'âge mûr via un maillot de bain classique ?, interroge Remona Aly, de l'organisation britannique Exploring Islam Foundation, qui œuvre pour une meilleure compréhension de l'Islam. Croiser au Royaume-Uni une femme intégralement voilée dans certaines villes ou quartiers à forte population musulmane n'est pas chose rare et ne déclenche pas les polémiques que l'on peut voir en France.

Le sujet n'en intéresse pas moins les Britanniques et la plupart des médias ont consacré ces derniers jours reportages et éditoriaux à l'affaire du burkini français, la BBC en particulier livrant des témoignages très critiques de musulmanes. « Le burkini me donne la liberté de nager et d'aller à la plage, et je n'ai pas le sentiment de



Ce clivage entre Britanniques et Français s'explique par les différences culturelles entre les deux pays

trahir mes convictions », a déclaré Aysha Ziauddin à la télévision publique britannique.

Ce clivage entre Britanniques et Français s'explique par les différences culturelles entre les deux pays, entre politique d'assimilation à la française et multiculturalisme britannique, avance le Dr Sara Silvestri, de la City University de Londres. « Ces deux modèles d'intégration sont en crise : ils ne sont plus appliqués ou compris de manière claire et chaque pays regarde ce que fait l'autre pour en tirer des leçons », note-t-elle.

Pour Patrick Simon, un expert de l'Institut national d'études démographiques françaises, « il y a une difficulté dans le modèle français d'intégration à concevoir la visibilité des pratiques culturelles et religieuses dans la vie sociale et en particulier dans l'espace public français ». Il note « un durcissement à l'égard des immigrants, particulièrement les musulmans, en France ces vingt dernières années ».